

Compte-rendu des Assemblées Générales du 4 Novembre & du 12 décembre 2017.

Assemblée Générale du 4 Novembre 2017.

L'assemblée générale s'est tenue à la petite salle Vaulabelle en présence de la collégiale et d'une cinquantaine de personnes.

À l'ordre du jour :

Un temps statutaire - Un rapport d'activités de la collégiale : petit historique et décisions prises par les membres de la collégiale depuis un an.

- Un compte-rendu du travail de chaque commission.
- Un temps exploratoire : Ateliers « Cagnole café ».

1) Rapport d'activités présenté par Pascal :

Depuis notre AG constitutive du 6 décembre 2016, la collégiale élue, forte de 14 membres, s'est réunie tous les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois, à de très rares exceptions.

Soit 20 fois deux heures, ce n'est pas rien...

Nous sommes partis à 14 mais *des changements dans les priorités de certains membres ou des différences d'appréciation sur les objectifs du projet* ont fait que 6 membres se sont progressivement écartés de nos travaux.

En octobre, nous avons 130 adhérents et 248 personnes recevant la lettre info.

Points forts : la Cagnole est d'abord une expérience de démocratie citoyenne :

- chaque collégiale est ouverte à tous les adhérents (quelques adhérents la rejoignent à presque chaque RDV)
- les décisions s'appuient sur les travaux des commissions elles aussi ouvertes à toutes et tous
- l'ordre du jour est fait en début de chaque réunion par les présents
- la conduite des réunions s'inspire de l'holocratie, les rôles *de facilitateur et secrétaire* tournant au fur et à mesure des réunions, garantissant une gestion horizontale de l'association.
- les comptes-rendus de réunion sont toujours diffusés aux adhérents sur la liste info

Quelques décisions notables en demande d'approbation de l'AG:

- Le siège social choisi est la mairie d'Auxerre.
- L'adresse postale est celle d'une boîte aux lettres adossée à la Marie de Vaux
- Le nom lacagnole.fr a été retenu pour le site internet
- Le Crédit Municipal a été choisi comme banque pour le compte courant de l'association
- La NEF a été choisie pour le compte de garantie pour la monnaie
- La cotisation pour les entreprises a été fixée à un minimum de 25€, pouvant être de 50€, 100€, ou au-delà en soutien.
- Organisation d'une Assemblée plénière en juin, entre les deux AG
- organisation d'un vote sur notre site pour proposer puis choisir les 6 petites phrases qui illustreront nos coupons
- Organisation de deux conférences téléphoniques avec de nombreuses monnaies locales : l'une sur le passage à une monnaie électronique, l'autre sur les critères pour accepter ou refuser des prestataires
- Notre demande de rescrit fiscal a été refusé [cela aurait permis à nos donateurs de déduire leur don

de leur revenu imposable]; nous avons décidé de le contester (les autres MLCC sont dans le même cas sauf qq exceptions)

-Mise en place d'une commission mixte pour étudier tous les aspects concrets de mise en place de la Cagnole dans les magasins Germinal.

-Proposition de 3 classes d'entreprises, *une classe bio, une classe écologie, économie sociale et solidaire ou associations et collectivités, une classe lien social*, avec des taux de reconversion différents, permettant d'accepter très largement les candidatures mais aussi de donner clairement les orientations, le rôle de la Cagnole. Adoption d'un guide pour les prestataires sur les aspects techniques et pratiques.

-Avancement de la date de l'AG pour un soutien aux règles d'adhésion des prestataires

-Décision d'une AG avec un temps statutaire et un temps exploratoire en forme de « world café »

2)Rapport de chaque commission :

-La commission Collectivités a eu pour mission de contacter et d'informer les villages et villes de notre département en rencontrant ses élus et ses acteurs locaux. Après étude il s'avère que l'Yonne compte 434 communes. La commission collectivités qui se compose de quatre membres a donc décidé de contacter les deux communautés d'agglomérations et les 13 communautés de communes. Deux communautés de communes ont répondu positivement pour une rencontre informative. (Avallon et Joigny)

Les échanges ont été cordiaux et positifs. Les questions ont beaucoup porté sur les aspects techniques et pratiques : la sécurisation des transactions, comment acheter des Cagnoles, qui les détient, le rôle de la banque, et surtout les critères d'admission des prestataires. Et aussi une question récurrente : Que peut-on faire pour vous ?

Réponse : au moins trois choses :

- 1) Nous inviter à une présentation de la Cagnole devant les instances de la communauté de communes.
- 2) Nous indiquer les prestataires susceptibles de nous rejoindre.
- 3) Quel pourrait être le rôle des collectivités locales comme prestataires dans l'utilisation de la Monnaie Locale (entrées de piscine, garderies...).

Un contact a été pris avec le président des maires ruraux de l'Yonne, en attente de rencontre.

Un contact a été pris avec la préfecture, sans réponse à ce jour.

Il nous paraît important de renforcer l'effectif de notre commission. Toute personne sera la bienvenue.

-La commission graphisme a élaboré une charte graphique tenant compte de la législation pour la création de toute monnaie locale. Nous ont été présentés les cinq prototypes de coupons (billets) une, deux, cinq, dix, et vingt Cagnoles. Elle s'est occupée de la création d'un logo et d'une frise qui seront présents dans toutes nos publications, dépliants et flyers...

-CR Commission EVENEMENTS pour AG 4 Novembre 2017

Depuis le mois de Mai , nous avons tenu de **nombreux stands** :

à Brienon sur Armançon , Journée du CCFD Terre Solidaire

à Auxerre , au Jour de la Terre

aux Marché Bio de Saints en Puisaye et de Vézelay

à Charny , Fête des Possibles

à Auxerre encore , à l'Open Bidouille Camp

à Tonnerre , au Salon Esprit Nature

Ces contacts ont suscité **70 Adhésions** .

D'autres rencontres et stands sont également prévus entre Novembre et Janvier :
Notamment au :

- * **Stade de Montacher** (région de **SENS**) Zone de Gratuité (12/11)
- * **Salon du Commerce Equitable** à Auxerre - 18/11
- * **Etats Généreux de la Ruralité** à Saint Aubin Châteauneuf – 18/11

Présentation -Débat

- * au Bistro de l'Hotel de Ville à Toucy – 1er Décembre

Dates en préparation :

- * au Café associatif «Chez M'an Jeann et Petit Pierre» à Villeneuve les Genêts
- * à Montréal (Maison-Hirondelle)
- * à Vézelay (Collectif citoyen vézelien)

Nous commençons aussi à penser à la préparation du Grand Lancement de la Cagnole au Printemps (avec , nous l'espérons , la présence de Philippe Derudder)
Toutes les suggestions ou propositions sont bienvenues ...

-La commission communication s'est occupée de l'élaboration d'un dépliant informatif sur la monnaie locale. Elle a publié des articles dans les médias locaux et a proposé que les demandes d'interviews soient transmises à la collégiale et à la commission dédiée afin de prendre en compte la localisation géographique et la disponibilité des membres. La commission a défini le contenu du site internet et rédigé les articles du site. La commission relit les lettres info rédigées par Pascal.

-La commission prestataires a élaboré un petit guide explicatif pour prestataires avec fiches d'adhésion. (explication pratique de l'usage de la Cagnole, explication du taux de reconversion, explication du suivi pour trouver des fournisseurs).

Préparation d'un annuaire des prestataires d'un point de vue géographique et aussi du point de vue de leur activité.

-Commission informatique, gros travail de rentrée de données adhérents et prestataires .
Changement de site d'hébergement avec un nouveau site dédié à la Cagnole. Un remerciement à Yonne l'autre qui jusqu'à présent nous hébergeait.

-Commission finances :

**Comptes Caisse de l'association La Cagnole
Au 31 octobre 2017**

Dépenses			Recettes		
605	Achats matériels équipements travaux		756	Cotisations	675,00 €
6051	Petits équipements	49,05 €			
616	Primes d'assurance				
	Multirisque				
618	Divers				
6183	Documentation technique				
62	Autres services Extérieurs		754	Dons	733,50 €
6231	Annonces insertion	260,40 €			
626	Frais postaux et télécommunications				
6261	Hébergement serveur	28,99 €			
628	Divers				
6281	Cotisations associations diverses	25,00 €			
63	Autres impôts taxes et versements assimilés				
6354	Enregistrement	44,00 €			
	Total	407,44 €		Total	1 408,50 €
120	Résultat de l'exercice	1 001,06 €	110	Report à nouveau	1 001,06 €
	Solde Caisse	1 001,06 €			

Budget Prévisionnel de l'association La Cagnole 2018

Dépenses			Recettes		
512	Remboursement Emprunt C3V	1 200,00 €			
605	Achats matériels équipements travaux		120	Report à nouveau	1 001,00 €
6051	Petits équipements	150,00 €	167	Emprunts C3V	4 000,00 €
6052	Coupons	5 000,00 €	756	Cotisations	1 500,00 €
616	Primes d'assurance				
	Multirisque	115,00 €			
618	Divers				
6183	Documentation technique	150,00 €			
62	Autres services Extérieurs		754	Dons	2 350,00 €
6231	Annonces insertion	1 000,00 €			
626	Frais postaux et télécommunications				
6261	Hébergement serveur	90,00 €			
628	Divers				
6281	Cotisations associations diverses	200,00 €			
63	Autres impôts taxes et versements assimilés				
6354	Enregistrement	44,00 €			
	Total	7 949,00 €		Total	8 851,00 €
120	Résultat de l'exercice	902,00 €	110	Report à nouveau	902,00 €
	Solde Caisse	902,00 €			

A venir une grosse dépense pour l'impression des coupons Cagnoles.
Des remerciements à C3V pour l'achat d'une banderole « La cagnole ».

Approbation à l'unanimité des différents rapports d'activités par l'ensemble des participants à l'Assemblée générale du 4 novembre 2017.

Un grand remerciement à toutes les personnes qui se sont investies dans cette aventure depuis un an.

3) Le renouvellement de la Collégiale

Les membres dont le mandat continue : Marie-Aleth Verrey, Dominique Serve-Catelin, Pascal Paquin, Jean-Guy Leroy, Christian Boutet, Olivier Bourgeois, Didier Gauffillet, Fantin Moreau.
Les nouveaux candidats : Association « Les Colibris », Françoise Leclerc du Sablon, Philippe Bustin, Pierre Delannoy.

Vote et approbation de la nouvelle collégiale à l'unanimité.

4) Ateliers « Cagnole café »

Quatre thèmes sur lesquels nous avons pu réfléchir, donner des idées, argumenter et où chacun a pu s'exprimer.

-Quête d'utilisateurs : Comment aller à la rencontre des citoyens ? Comment leur montrer l'intérêt de la Cagnole? Comment les inciter à utiliser les coupons ?

-Quête des prestataires : Comment procéder ? Comment harmoniser ? Comment s'organiser sur le territoire ?

-Les groupes locaux : Qu'est-ce qui peut permettre la création d'un groupe local sur mon territoire, (préciser lequel) ? Quels liens avec la collégiale et les commissions ?

-Fonds et prêts pour agir avec la Cagnole (après présentation du principe du prêt pour agir et du don du rendu de monnaies) : Comment voulons nous utiliser le « prêt de chez moi » et le don du rendu de monnaie ? Quels projets souhaitons-nous soutenir avec l'argent en garantie à la NEF ?

Les notes prises par les rapporteurs de chacun de ces ateliers nous serviront dans notre prochaine collégiale.

Cette AG s'est terminée par une collation avec tous les participants, et ceci dans une ambiance très sympathique. Les personnes présentes ont été contentes de cette rencontre qui a été très positive.

Rectificatif après vérification : Lors de la conclusion de l'AG, une adhérente a expliqué avoir lu qu'une Biocoop de Lyon avait décidé de quitter la Gonette. Nous avons dès le lendemain demandé à Aurélie de Germinal de se renseigner. En fait les deux Biocoops de Lyon continuent à soutenir la Gonette et à accepter ses coupons. Par contre elles ont arrêté le service de comptoirs : trop de personnes achetaient des gonettes pour les dépenser sur place, ce qui était lourd et avec peu de sens.

Assemblée Générale du 12 décembre 2017.

Notre première Assemblée Générale dont nous pouvons nous féliciter du succès a réuni 45 personnes, adhérents 2017, tous nouveaux adhérents et quelques sympathisants, et nous remercions, à ce titre, tous les participants.

Cependant, comme dans bien des cas, les premières réunions de ce type essuient souvent les plâtres.

A ce titre nous pouvons évoquer :

- Difficulté à attester du quorum (fixé à 35 % dans les statuts). Nous n'avons pas tous signé la feuille de présence et confusion entre les adhérents de 2017 et 2018,
- Oubli d'affectation formelle du résultat en report à nouveau.
En conséquence nous avons convoqué une nouvelle A.G. qui s'est tenue à Saint-Aubin-Châteauneuf le 12 décembre à 18h30.

Lors de cette nouvelle assemblée, 15 personnes présentes ont pu voter :

- l'approbation du rapport d'activités de l'année 2017,
- l'approbation du rapport financier de l'année 2017,
- l'approbation du budget prévisionnel pour l'année 2018, ainsi que
- l'approbation de la nouvelle collégiale et de ses nouveaux membres : Mme Françoise Leclerc du Sablon, Mr Philippe Bustin, Mr Pierre Delannoy et l'Association Colibri.



Cliquez ici pour [répondre](#) au message ou le [transférer](#)

-